



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Séance du Mercredi 03 Octobre 2007**

<b>Date de la convocation</b> <b>26 septembre 2007</b>	<b>Heure de la séance</b> <b>18 heures</b>	<b>Lieu de la séance</b> <b>Salle des Fêtes</b> <b>à CANET</b>
<b>Présents :</b> M. Bernard SOTO, Président de la séance M. Jean Noël SATGER, Mme Françoise REVERTE, Aspiran M. Francis GAIRAUD, Cabrières M. Claude REVEL, Mme Maryse FABRE, M. Jean FRADIN, Mme Maryse FLORENTIN, M. Jacques BORE, M. Jean Luc GABORIT, Mme Berthe BARRE, Ceyras MM. Alain CAZORLA, Gilbert GARROFE, MM. Henri SOBELLA, M. Bernard FABREGUETTES, René GALTIER, Mme Sylvie GOMIS, Mme Colette TOUILLER, Mme Michèle BONNAL, M Alain BASCOUL, Clermont l'Hérault M. Olivier BRUN, Mme Christiane MIRET, Fontès M. André RUAS, Lieuran Cabrières MM. Daniel VIALA, Pierre OLLIER, Mérifons M. François LIEB, Nébian MM. Guilhem DARDE, Mme Noëlle GROS, Octon MM. Abel AUBERT, Claude GIL, Paulhan MM Christian BILHAC, Jacques MONTAGNE, Péret M. Joël AZAM, Péret Mme Chantal FONT, M Jean COSTES, Salasc M. Gérald VALENTINI, Valmascle M. Bernard KHON, Villeneuve		<b>Procurations :</b> Mme Elodie CHALAGUIER à M. Jean Noël SATGER M Jean Pierre CAUCANAS à M Alain CAZORLA M. Alain MATHIEU à M. Francis GAIRAUD M. Jean Claude LACROIX à M. Jean Luc GABORIT M. Robert BAISSSE à M. Olivier BRUN M. Jean Louis LACROIX à M. François LIEB M. Robert ARNOU à M. Abel AUBERT M. Jean Jacques LEBREAU à M. Claude GIL M. Jean Luc BIROUSTE à M. Bernard SOTO

### **Objet : ZAC de l'extension du PAEVHE à CLERMONT L'HERAULT - Vente Du lot C2 à la SCI BAC**

Monsieur REVEL rappelle aux membres du conseil communautaire que par délibération du 21 juin 2006, le Conseil Communautaire s'est prononcé sur la vente à la SCI M.D.R, du lot C2 situé sur la ZAC de l'extension du Parc d'activités de la Vallée de l'Hérault à Clermont l'Hérault, d'une surface de 1500 m<sup>2</sup>, au prix de 82 500 € HT soit 98 670 €.

Il précise que la SCI M.D.R nous a fait part de son désistement et informe les membres du conseil du souhait de SCI BAC de pouvoir conclure cette vente pour implanter sur cette parcelle l'enseigne de Joué club.

En conséquence, Monsieur REVEL propose au conseil de rapporter la délibération du 21 juin 2006 et de se prononcer sur la vente à SCI BAC, du lot C2 située sur la ZAC de l'extension du Parc d'activités de la Vallée de l'Hérault à Clermont l'Hérault, d'une surface de 1500 m<sup>2</sup>, au prix de 82 500 € HT soit 98 670 €.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote

Le Conseil Communautaire a ouï l'exposé de M. REVEL, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**RAPPORTE** la délibération du 21 juin 2006 enregistrée en sous Préfecture de Lodève le 10 juillet 2006, par laquelle le Conseil Communautaire s'est prononcée sur la vente à la S.C.I M.D.R du lot C2 située sur la ZAC de l'extension du Parc d'activités de la Vallée de l'Hérault à Clermont l'Hérault,

**APPROUVE** la vente à la SCI BAC, du lot C2 située sur la ZAC de l'extension du Parc d'activités de la Vallée de l'Hérault à Clermont l'Hérault, d'une surface de 1500 m<sup>2</sup>, au prix de 82 500 € HT soit 98 670 €.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire

Pour extrait conforme,

Le Président de la  
Communauté de Communes

Bernard SOTO.